Pétition en faveur de l'enseignement Technologique à Saint-Brieuc

Lors du conseil d'administration du 7 février 2011,
la motion suivante a été votée (18 Pour, 3 Abstentions) :

Les enseignants du LEGT Chaptal s'inquiètent de l'avenir de l'enseignement technologique dans l'enseignement public au niveau du bassin briochin.

En effet, l'enseignement technologique STI 2D sera proposé dans les lycées Freyssinet et Chaptal. Le lycée Freyssinet recrutait son public des filières technologiques sur une zone géographique assez large puisqu'il était le seul à proposer le Génie Civil dans l'ensemble de l'académie avec les lycée Dupuy de Lôme à Brest et le lycée Pierre Mendès-France à Rennes. Dorénavant, il risque de ne recruter ce public que sur les Côtes d'Armor (au vu de l'implantation de la nouvelle filière STI2D sur l'académie et particulièrement de la spécialité << Architecture et Construction>> sur le département) car le bac STI2D est présenté comme une filière unique quelle que soit la spécialité. Quant au lycée Chaptal, il est confronté à de sérieux problèmes de recrutement.

Il n'est pas nouveau de constater que les élèves de seconde de lycées sans filières technologiques ne s'orientent pas franchement vers elles et préfèrent choisir des formations proposées par leur propre établissement. De ce fait, il est à craindre que l'enseignement technologique ne vienne très rapidement à se tarir à Saint-Brieuc, faute de public, puisque les effectifs des lycées Freyssinet et Chaptal ne peuvent que baisser dans le contexte actuel. Dans ce cadre, une mise en réseau Chaptal-Freyssinet ne semble pas vraiment de nature à endiguer le phénomène, puisqu'elle ne permet pas de proposer les filières technologiques à un public plus large, autre que celui simplement composé des élèves de seconde des lycées Chaptal-Freyssinet réunis.

Les enseignants du lycée Chaptal auraient voulu connaître la vision du rectorat de Rennes concernant la configuration très particulière des lycées briochins. Si rien n'est fait, l'enseignement technologique n'est-il pas voué à disparaître purement et simplement ? Comment le rectorat se positionne-t-il par rapport à cela ? Est-ce qu'il considère que c'est un enseignement qui ne mérite pas d'être défendu ? Et s'il souhaite le défendre, quels moyens compte-t-il mettre concrètement en place ? Quelles sont ses intentions concernant l'avenir de la carte des formations proposées à Saint-Brieuc, et quelle place y prendra l'enseignement technologique ?

Ce sont ces questions que les enseignants du LEGT Chaptal aimeraient poser lors de l'entrevue accordée le jeudi 17 février à 16h30 au rectorat de Rennes. Merci de préciser si vous soutenez cette action.

Nom	Prénom	Fonction	Matière enseignée (éventuellement)	Signature